

Image not found or type unknown



Ont il le droit de bloquer mon dossier de trancrption a nantes?

Par **yaboupeg**, le **12/02/2008** à **16:04**

bonjour,ce matin j'en ai eu marre kil ne repondent jamais a mes mails donc je me suis dit kan envoyant plusieurs a la suite il allait me repondre donc je balance mes mails avec mon num de telephone au bout de 2 heures je recois un appel d'un homme du service des bureau de nantes(des transcription de mariage des algeriens)ki été très enervé,il me demande pkoï je les harcele kom sa et kil avait beaucoup de travail tt en criant ensuite il me demande si j'avait passé une audition ensuite il me dit k'il aller bloqué mon dossier pour les avoirs embété....rnon il le droit de faire sa et que puis je faire svp???